22E COLLOQUE DES CYCLES SUPÉRIEURS DU CIRST

Mardi 26 avril 2022
De 9 h 00 à 16 h 30

> UQAM
Format hybride, salle N-M210

Inscriptions

Horaire | Mardi 26 avril 2022

22e Colloque des cycles supérieurs du CIRST

	09 h 00	Mot de bienvenue et présentation du jury par Mathieu Marion, directeur du CIRST	
Bloc 1	09 h 15	Karine Forget	*UQTR, maîtrise en études québécoises*
		L'histoire des normes lors des accouchements de jumeaux au Québec	
	09 h 40	Zoé McConaughey	*Lille 3-UQAM, doctorat en philosophie*
		Les problèmes d'interprétation d'une logique ancienne : les scrupules de Kurt Ebbinghaus	
	10 h 05	Mirjam Fines-Neuschild	*UdeM, doctorat en physique et en communication*
		La dualité ethnographe-physicienne et ses enjeux d'interdisciplinarité	
	10 h 30	Pause	
Bloc 2	10 h 50	Alexandre Falardeau	*UQAM, maîtrise en sociologie*
		La professionnalisation de l'enseignement supérieur au Canada	
	11 h 15	Lucie Enel	*UQAM, doctorat en communication*
		Les chauffeurs Uber du Québec : quelles formes de socialisation ? Quel pouvoir d'agir collectif ?	
	11 h 40	Arman Aksoy	*Polytechnique Montréal, doctorat en génie industriel*
		La commercialisation de la recherche universitaire à travers l'octroi de licence	
	12 h 05	Dîner	

Horaire | Mardi 26 avril 2022

22e Colloque des cycles supérieurs du CIRST

Bloc 3	13 h 45	Kéba Coloma Camara	*Université Laval, doctorat en philosophie*
		Le libre arbitre : une capacité à initier et à contrôler les actions	
	14 h 10	William Wannyn	*UCLA, Institute for Society and Genetics, chercheur postdoctoral*
		Cerveau adolescent et capacité juridique : enjeux sociologiques d'un nouvel étalon de mesure scientifique de la responsabilité pénale des jeunes aux États-Unis	
	14 h 35	Maxime Harvey	*UQAM, doctorat en communication*
		Vision professionnelle et vision populaire : du tribunal au laboratoire	
	15 h 00	Pause	
Bloc 4	15 h 20	Cintia Maria Rodrigues Blanco	*Polytechnique Montréal, doctorat en génie industriel*
		Taxonomie et cadre proposés pour soutenir la prise de décision des grands investissements scientifiques	
	15 h 45	François Papale	*UdeM, doctorat en philosophie*
		Analyse épistémologique de l'opposition entre deux types de modèles phylogénétiques : les arbres et les réseaux	
	16 h 10	Fin du colloque, remerciements	
	16 h 20	Cocktail de clôture, Remise du Prix de la meilleure communication	

22e Colloque des cycles supérieurs du CIRST

le mardi 26 avril 2022

Bienvenue au Colloque des cycles supérieurs du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie !

De retour en salle après une édition exclusivement virtuelle, l'édition 2022 du colloque adopte un mode hybride afin de rejoindre l'ensemble de notre communauté de recherche, au Québec et ailleurs. Cet événement d'une journée réunit onze étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs provenant de multiples disciplines et affiliés à l'une ou l'autre des institutions partenaires du Centre. Fidèle à sa tradition, le Colloque des cycles supérieurs du CIRST constitue donc une occasion privilégiée de découvrir les problématiques et les enjeux qui animent la recherche émergente intéressée par les dimensions philosophiques, historiques, sociales, politiques et économies de la science et de la technologie.

Un jury aura à déterminer la meilleure communication du colloque. Son auteur ou autrice remportera une bourse de 500 $, remise lors du cocktail de fin de journée. Le jury de l'édition 2022 est composé de Johanne Lebel, rédactrice en chef du *Magazine de l'Acfas*, de Matthieu Mondou, analyste-conseil en innovation au ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et ancien membre associé du CIRST et de Vincent Duclos-Bélanger, professeur au Département de communication sociale et publique à l'UQAM et membre régulier du CIRST.

Nous vous souhaitons un excellent colloque !

09 h 15 | Karine Forget, *UQTR, maîtrise en études québécoises*

L'histoire des normes lors des accouchements de jumeaux au Québec

L'histoire de la médicalisation de la naissance a été beaucoup étudiée mais, jusqu'ici, rien n'a été encore écrit au sujet de la place des grossesses de jumeaux (ou « grossesses gémellaires ») dans cette histoire. J'ai choisi de documenter l'histoire de la médicalisation de la grossesse gémellaire entre 1930 et 1980. Ma thèse est que la gémellité a joué un rôle historique en confirmant l'idée que la maternité est un problème médical qui doit être contrôlé par un médecin. Au Canada, un moment pivot de cette histoire est la naissance fortement publicisée et jugée miraculeuse des Jumelles Dionne, de célèbres quintuplées identiques nées en Ontario en 1934.
En utilisant le cas du Québec, je montrerai en quoi la grossesse gémellaire a bien joué un rôle spécifique dans le processus général de médicalisation de la grossesse et de l'accouchement, et ce de différentes manières entre 1930 et 1980. À ce stade de mes recherches, je peux affirmer qu'avant les années 1950, la grossesse gémellaire était considérée comme eutocique, c'est-à-dire normale. Il y avait souvent erreur de diagnostic, ce qui ne représentait pas un problème en tant que tel. C'est avec l'arrivée des GARE (grossesses à risque élevé) dans les années 1980 que le diagnostic gémellaire est devenu plus important. Le processus de médicalisation a été bien documenté par les historiennes et les anthropologues. Des militantes utilisent le récit de la médicalisation pour revendiquer une certaine démédicalisation de la grossesse dite normale. La place de la grossesse gémellaire dans ce tableau reste cependant ambiguë. J'espère que mes recherches aideront à réfléchir à ce que pourrait être une future démédicalisation de la gémellité.

09 h 40 | Zoé McConaughey, *Lille 3-UQAM, doctorat en philosophie*

Les problèmes d'interprétation d'une logique ancienne : les scrupules de Kurt Ebbinghaus

Est-il possible d'aborder une logique ancienne de façon tout à fait impartiale ? Ou importons-nous forcément nos propres conceptions de la logique lorsque nous lisons les textes d'Aristote, par exemple ? Ce problème, qui sous-tend tout mon travail de thèse, sera examiné au travers des scrupules dont Kurt Ebbinghaus fait part au lecteur en 1964, lors de sa reconstruction formelle de la syllogistique d'Aristote, et des doutes que ces scrupules font naître chez Jacques Brunschwig dans son compte rendu critique du travail d'Ebbinghaus. Je compte ainsi poser en logique formelle le problème herméneutique classique de l'injection des présupposés de l'interprète dans le texte étudié.

10 h 05 | Mirjam Fines-Neuschild, *UdeM, doctorat en physique et en communication*

La dualité ethnographe-physicienne et ses enjeux d'interdisciplinarité

Étant physicienne, j'ai navigué dans un milieu où les femmes sont sous-représentées, tout comme plusieurs groupes historiquement marginalisés. À travers ma thèse, j'ai utilisé le concept de travail identitaire pour analyser l'interpénétration des facteurs personnels, institutionnels et communicationnels qui freinent la diversité et l'inclusion dans mon organisation – un département universitaire de physique. J'ai effectué une ethnographie « chez soi » où je présente des processus de travail identitaire situés à l'intérieur même d'individus qui contribuent aux savoirs scientifiques, plus précisément, à travers des facettes identitaires historiquement peu mises de l'avant. Porteur d'espoir, mon récit ethnographique souligne, d'une part, l'importance des comités de réflexion sur la diversité et l'inclusion à même les unités départementales et les groupes de recherches et il offre d'autre part, des pistes et des outils aux scientifiques qui voudront intégrer des réflexions sur des enjeux sociaux à même leur recherche. Depuis la soutenance et son dépôt, cette thèse résonne dans divers secteurs du milieu universitaire : départements de physique et de sciences, groupes féministes en sciences et génie, réseau en équité, diversité et inclusion, personnel de soutien (bibliothécaires, personnel administratif de soutien), et aussi, études des sciences et technologies. Ainsi, selon le public, les champs d'intérêt et les contributions diffèrent. Dans cette présentation, j'aborderai les enjeux liés au caractère interdisciplinaire de cette thèse. Autrement dit, je présenterai certaines stratégies utilisées pour associer, dans une même recherche, des disciplines aux positionnements épistémologiques distincts. Notamment, je présenterai des résultats tirés d'un chapitre où je combine, à la manière d'un dégradé, une recherche en physique des particules (mésons B), des stratégies épistémiques, ainsi qu'une analyse selon le travail identitaire.

10 h 30 | Pause

10 h 50 | Alexandre Falardeau, *UQAM, maîtrise en sociologie*

La professionnalisation de l'enseignement supérieur au Canada

Autant au Canada qu'ailleurs dans le monde, la professionnalisation des études supérieures est un enjeu de plus en plus discuté dans les politiques publiques. Dans le référentiel de l'économie du savoir, de plus en plus mobilisé pour expliquer les politiques universitaires, le progrès passe par l'innovation. Les savoirs ou les connaissances sont ainsi présentés comme un outil-clé aux sociétés actuelles. Les diplômées et diplômés de la maîtrise et du doctorat, ayant les plus hauts niveaux institutionnels d'éducation, sont donc en position d'innover et de créer ces savoirs. Or, il s'avère que la transition entre le milieu scolaire ou académique et le milieu professionnel ne se déroule pas aussi facilement que prévu. Les formations, dans plusieurs facultés, sont critiquées pour leur manque d'employabilité, c'est-à-dire le manque de transférabilité de leurs connaissances et de leurs compétences acquises vers le secteur entrepreneurial. Face à cette inadéquation entre études et emplois, une des solutions avancées est la professionnalisation de l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi l'étude de différents indicateurs sur la professionnalisation est pertinente et d'actualité. Grâce à l'accès aux quatre *Enquêtes canadiennes auprès des étudiants à la maîtrise et au doctorat* (ECEMD), qui se sont déroulées entre 2010 et 2019, nous avons pu analyser les réponses de plus de 200 000 étudiant.es et ainsi esquisser des explications à quelques-uns de nos questionnements : (1) Est-ce que la professionnalisation est une préoccupation de plus en plus importante chez les étudiantes et étudiants ? (2) Est-ce que la perception des étudiantes et étudiants de la professionnalisation des programmes d'études varie et est modulée par des caractéristiques sociales et culturelles ? (3) Comment les offres de possibilité de travail et de stage affectent-elles la perception des étudiantes et étudiants de la professionnalisation des études supérieures ?

11 h 15 | Lucie Enel, *UQAM, doctorat en communication*

Les chauffeurs Uber du Québec : quelles formes de socialisation ? Quel pouvoir d'agir collectif ?

Le phénomène de « plateformisation » du travail, qui consiste à mettre en relation un travailleur dit indépendant et un client via un dispositif sociotechnique, s'est considérablement développé ces dix dernières années. En s'éloignant des structurations sociales du travail traditionnellement associées au salariat, le modèle des plateformes participe à transformer fondamentalement le travail. Ces nouvelles formes d'employabilité constituent une des réponses aux injonctions néolibérales à la flexibilité et à l'autonomie dans un marché de l'emploi marqué par des parcours professionnels en pointillés et une incertitude généralisée (Andonova, 2019). En favorisant l'anomie et en entravant les possibilités d'organisation des travailleurs (Aloisi, 2019), ce phénomène laisse entrevoir un profond renouvellement du rapport à autrui et invite à repenser la façon dont émergent et se structurent les liens sociaux dans un contexte de travail médié par les algorithmes. À partir d'une étude de cas de l'entreprise Uber, cette présentation abordera les formes de socialisation qui se construisent entre chauffeurs, et ce qu'elles traduisent en termes de pouvoir d'agir collectif. Les données empiriques ont été recueillies dans le cadre de notre recherche doctorale, grâce à une phase d'observation non-participante auprès de groupes Facebook rassemblant des chauffeurs Uber et des entretiens semi-dirigés avec une vingtaine de chauffeurs. Nous montrerons qu'en nourrissant un climat anomique et compétitif, le mode de travail à la tâche géré par un algorithme laisse peu de marge de manœuvre aux travailleurs et empêche le développement de coopérations susceptibles de mener à des collectifs de travail. Si les groupes Facebook constituent des espaces d'échange, leur format se révèle peu adéquat pour des délibérations collectives. Dans ce contexte, les initiatives de mobilisation sont rares et marquées par de nombreux obstacles. Des pistes d'analyse seront proposées pour saisir les effets potentiels de ces enjeux organisationnels et relationnels sur la santé des travailleurs des plateformes.

11 h 40 | Arman Aksoy, *Polytechnique Montréal, doctorat en génie industriel*

La commercialisation de la recherche universitaire à travers l'octroi de licence

L'innovation est un pilier central du paradigme économique et technologique actuel. Son importance est prouvée par le grand nombre d'études sur l'entrepreneuriat et les politiques visant à accroître l'innovation pour les entreprises et les zones géographiques. Des politiques ont visé à accroître la coordination des acteurs de l'écosystème de l'innovation à travers le monde, telles que l'initiative des Supergrappes au Canada et la Spécialisation Intelligente en Europe. Cependant, on sait peu de choses sur l'effet de ces politiques sur l'innovation et un appel à plus de preuves a été lancé. Notre étude s'est concentrée sur les stratégies que les universités déploient pour commercialiser leur innovation. Nous avons examiné la commercialisation par l'octroi de licences aux jeunes pousses et aux compagnies existantes. Les données ont été obtenues via la base de données AUTM STATT et la base de données des brevets de l'United States Patent and Trademark Office (USPTO). Les résultats ont montré que des entreprises de tailles différentes utilisent des stratégies différentes pour payer les licences universitaires. Les grandes entreprises préfèrent les frais initiaux, les petites entreprises paient des redevances sur une longue période et les startups donnent des capitaux propres au lieu de paiement. En outre, nous avons identifié que le choix de la création de startups par rapport à l'octroi de licences aux opérateurs historiques est lié à la découverte d'opportunités et à la disponibilité d'opérateurs historiques dotés de capacités d'absorption suffisantes. Plus précisément, les universités génèrent plus de startups dans deux scénarios : soit (1) il n'y a pas d'opérateur historique avec une proximité technologique suffisante ; soit (2) l'université est technologiquement très proche des entreprises locales. Cela ouvre une nouvelle voie de recherche pour identifier les caractéristiques des startups créées par nécessité versus celles créées pour bénéficier d'une opportunité. Cela a des ramifications importantes pour les doyens d'université et les décideurs politiques qui visent à accroître l'innovation tout en prouvant la bonne gestion des ressources qui leur ont été confiées.

12 h 05 | Dîner

13 h 45 | Kéba Coloma Camara, *Université Laval, doctorat en philosophie*

Le libre arbitre : une capacité à initier et à contrôler les actions

Possédons-nous la capacité de choisir librement entre plusieurs possibilités, d'agir selon nos propres raisons, de déterminer nos actions ? Cette question pose le problème de l'existence du libre arbitre. Pour y répondre, le neurobiologiste Benjamin Libet à réalisé des expériences sur la capacité des agents à agir librement. Selon le résultat des expériences, les actions libres sont initiées de façon inconsciente avant qu'elles ne soient contrôlées par les agents. Si les processus cérébraux déterminent une action libre avant que l'agent ne prenne conscience de l'action à réaliser, alors l'existence du libre arbitre est menacée. Libet considère cependant que l'agent est capable de s'opposer à la réalisation des actions initiées inconsciemment en faisant usage de ce qu'il appelle le véto conscient. Mais le véto conscient qui

ne sert qu'à contrôler peut-il justifier l'existence du libre arbitre ? Le libre arbitre ne correspond-il pas à la fois à la capacité que nous avons à initier et à contrôler nos actions ? Je soutiens, en effet, que la seule capacité de contrôle serait insuffisante pour déterminer une action libre. Contrairement au véto de Libet, la théorie des actions intentionnelles que je défends permet de montrer qu'une action n'est libre que lorsque l'agent est en mesure en même temps de l'initier et de la contrôler. Les intentions distales et proximales permettent de planifier en amont et en aval une dynamique locale et globale dans le processus de réalisation de l'action libre. En plus, si les actions intentionnelles sont nécessairement des actions libres, et certaines actions ne sont pas des actions intentionnelles, alors certaines actions ne sont pas des actions libres. La théorie des actions intentionnelles permet de mieux défendre l'existence du libre arbitre et réactualise un problème métaphysique millénaire.

14 h 10 | William Wannyn, *UCLA, Institute for Society and Genetics*

Cerveau adolescent et capacité juridique : enjeux sociologiques d'un nouvel étalon de mesure scientifique de la responsabilité pénale des jeunes aux États-Unis

Cette communication présente les principaux résultats de ma thèse de doctorat intitulée « Le cerveau "immature". Genèse et diffusion d'un nouveau discours social sur les jeunes délinquants aux États-Unis ». Située au croisement de la sociologie des sciences et de la sociologie du champ pénal, cette thèse prend pour objet la place des savoirs neuroscientifiques sur le cerveau adolescent dans les mutations contemporaines du champ de la justice des mineurs aux États-Unis. Plus spécifiquement, elle analyse les logiques sociohistoriques ayant conduit la théorie de l'immaturité cérébrale des adolescents à jouer un rôle clé dans trois arrêts de la Cour Suprême ayant rendu la peine de mort et la prison à vie inconstitutionnelles pour les délinquants mineurs entre 2005 et 2012. Cette communication propose de comprendre les débats contemporains entourant l'âge de la majorité pénale aux États-Unis à l'aune des luttes symboliques qui se sont historiquement nouées autour de la définition politique et scientifique du « problème » de la délinquance juvénile. Suivant un regard sociohistorique, je décrirai comment les luttes pour imposer des visions de la jeunesse, et du monde, divergentes ont façonné le traitement pénal des jeunes depuis la fin du XIXe siècle. Je montrerai comment une alliance hétérogène d'acteurs scientifiques, juridiques, philanthropiques et gouvernementaux a, au tournant du 21e siècle, construit et diffusé un « nouveau » discours social expliquant la délinquance juvénile par l'immaturité du cerveau des adolescents. Finalement, je formulerai une critique des fondements épistémologiques et des usages politiques de ce discours, tout en rendant compte des rapports de pouvoir, notamment d'âge, de classe et de race, qu'il participe à renforcer.

14 h 35 | Maxime Harvey, *UQAM, doctorat en communication*

Vision professionnelle et vision populaire : du tribunal au laboratoire

Suivant la notion de « vision professionnelle » (Goodwin, 1994), Lynch a récemment proposé celle de « vision populaire » (Lynch, 2018, 2020). Celle-ci s'oppose à celle-là non pas parce qu'elle est anti-professionnelle, mais parce qu'elle est donnée comme étant manifestement publique. C'est-à-dire qu'au lieu d'être le fait perceptif, langagier et gestuel d'une certaine communauté (disons d'archéologues ou de policiers), la vision populaire est associée au raisonnement commun, celui de n'importe qui. La raison est qu'elle ne nécessite aucune expertise dans l'application de son interprétation. En d'autres mots, ceux de Lynch, cette vision est « vernaculaire » et « transparente ». Le développement de cette notion a lieu au sein d'une discussion sur les vidéos virales de brutalité policière et dans le cadre juridique où celles-ci tiennent pour évidence des faits rapportés. Dans notre présentation à teneur théorique, nous la resituerons dans le domaine des STS. Pour ce faire, nous problématiserons l'opposition entre vision professionnelle et populaire à partir de trois autres oppositions analogues : sur le plan social, entre une définition des représentations comme objets publics ou idées privées (Hacking, 1983) ; sur le plan matériel, entre un regard désincarné ou la nature incorporée de la vision (Haraway, 1991) ; sur le plan opérationnel, entre l'acte de perception ou l'acte d'interprétation d'une chose « vue comme » – assimilés ultérieurement à l'acte de représentation d'une chose « dépeinte comme » (Wittgenstein, 2014 ; Vertesi, 2012 ; voir aussi Hanson, 1965 ; Coulter et Parsons, 1990). À la lumière de cette problématisation, nous conclurons en formulant une réponse à cette question : comment l'opposition entre vision professionnelle et vision populaire, tirée de la réception de vidéos virales à l'intérieur et à l'extérieur de tribunaux, peut-elle servir à comprendre le déploiement d'images scientifiques en dehors des laboratoires et autres lieux de recherche ?

15 h 00 | Pause

15 h 20 | Cintia Maria Rodrigues Blanco, *Polytechnique Montréal, doctorat en génie industriel*

Taxonomie et cadre proposés pour soutenir la prise de décision des grands investissements scientifiques

Les projets de Mégascience (Big Science), complexes et coûteux, rendent difficile la prise de décision des gouvernements en matière d'investissement. Combinant méthodes qualitatives et quantitatives, cette recherche vise à outiller les gouvernements nationaux pour la prise de décisions éclairées et structurées en matière d'investissement en Mégascience, de concert avec la communauté scientifique et l'industrie. Deux objectifs spécifiques sont poursuivis : construire une taxonomie générale de la Mégascience qui offre une compréhension globale dépassant la vision traditionnelle du terme et structurer le problème de l'investissement gouvernemental en Mégascience. À cet effet, 50 entretiens avec des parties prenantes de haut niveau de la Mégascience brossent un portrait de la complexité de la prise de décision de

financement, et l'analyse révèle que la principale cause du problème de décision d'investissement en Mégascience tient au but lui-même de la Mégascience : explorer la frontière de la connaissance scientifique. La structuration du problème a révélé que pour le résoudre, il faut promouvoir un processus décisionnel fondé sur des critères qualitatifs et/ou quantitatifs. Au final, cette recherche propose un cadre systématique et personnalisable pour faciliter la prise de décision en matière d'investissements dans le domaine de la Mégascience. Le système propose un index de la Mégascience (« BigSci Index ») pour fournir un cadre éclairé, fondé sur des données probantes, pour le processus décisionnel et la reddition de comptes. Les résultats de cette recherche offrent donc une double perspective : contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de la Mégascience, et introduire une nouvelle approche de la prise de décision dans le financement des projets. L'adoption du cadre proposé permettrait une prise de décision éclairée dans les investissements en Mégascience, dans l'optique d'une augmentation des avantages sociaux, économiques, politiques et scientifiques des investissements.

15 h 45 | François Papale, *Université de Montréal, doctorat en philosophie*

Analyse épistémologique de l'opposition entre deux types de modèles phylogénétiques : les arbres et les réseaux

Dans le cadre de cette présentation, je réaliserai une analyse épistémologique des pratiques phylogénétiques contemporaines et, plus précisément, une analyse comparative portant sur deux façons de pratiquer la phylogénétique : l'une centrée sur les modèles arborescents et l'autre sur les modèles réseaux. La confrontation entre ces deux types de modèles, telle qu'on l'observe actuellement en biologie de l'évolution, promet d'être déterminante pour l'avenir de ce champ d'études. En effet, le modèle arborescent, et tout particulièrement son actualisation dans la croyance selon laquelle l'évolution de l'ensemble du monde vivant pourrait être représentée sous la forme d'un arbre unique, l'Arbre du vivant, a été un élément central de la biologie de l'évolution depuis ses débuts. Selon nombre de biologistes, le remplacement des modèles arborescents par des modèles réseaux viendrait remettre en question certains des fondements de la théorie de l'évolution par voie de sélection naturelle, comme l'importance des groupes monophylétiques et du principe de divergence. En conséquence, des biologistes de l'évolution considèrent que l'utilisation des modèles est non-darwinienne. Mon analyse démontre cependant que la phylogénétique centrée sur les modèles réseaux est moins subversive qu'on peut le croire au premier regard. En effet, les pratiques phylogénétiques mobilisant les modèles réseaux partagent plus de points communs que de différences avec les pratiques mobilisant les modèles arborescents. Dans cette présentation, je brosserai un portrait détaillé des différences et des similarités entre ces deux approches de la phylogénétique avant d'utiliser cette analyse comparative pour émettre des conclusions quant aux éléments qui constituent le cœur du néodarwinisme.

16 h 10 — Fin du colloque, remerciements

16 h 20 — Cocktail de clôture et remise du Prix de la meilleure communication

[science. technologie. société]

Le CIRST est, au Canada, le principal regroupement interdisciplinaire de chercheurs dont les travaux sont consacrés à l'étude des dimensions historiques, sociales, politiques, philosophiques et économiques de l'activité scientifique et technologique.

Nos travaux visent l'avancement des connaissances et la mise à contribution de celles-ci dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques ainsi que dans la résolution des problèmes de société qui présentent des dimensions scientifiques et technologiques.

Pour nous suivre → @leCIRST

Le CIRST rassemble des chercheurs provenant d'une douzaine d'institutions et d'autant de disciplines, telles que l'histoire, la sociologie, la science politique, la philosophie, les sciences économiques, le management et les communications.

Le CIRST fournit un milieu de formation par la recherche à de nombreux étudiants de cycles supérieurs dans les domaines de recherche de ses membres. Créé en 1986, il est reconnu par l'Université du Québec à Montréal, l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Université de Sherbrooke et Polytechnique Montréal. Le CIRST est un regroupement stratégique financé par le FRQSC.

UQÀM Université de Montréal Université Laval Polytechnique Montréal Université de Sherbrooke Fonds de recherche Société et culture Québec